

PIÉGEAGE DE PRINTEMPS EN BFC DE VESPA VELUTINA

Fiche n°1 – Protocole de piégeage

Outil du Plan de lutte régional, le piégeage au printemps des fondatrices de frelon asiatique à pattes jaunes a pour objectif de faire baisser la pression de prédation sur les colonies d'abeilles en limitant l'implantation de nids à proximité. Il doit s'accompagner de bonnes pratiques et d'un protocole de suivi présentés ci-dessous pour limiter son impact sur les autres espèces.



Frelon asiatique à pattes jaunes
Vespa velutina nigrithorax

Pour mieux le
(re)connaître ! 

PÉRIODE DE PIÉGEAGE :

- Pendant 8 semaines maximum au printemps,
- A partir de 5 jours consécutifs à plus de 15°, **entre le 15 février et le 15 mai**, à adapter selon le secteur géographique,

► **Arrêt obligatoire mi-mai**, correspondant à la sortie des fondatrices de frelon européen !

LOCALISATION ET MISE EN PLACE :

- Près des ruchers impactés l'année précédente, des zones fortement infestées, à proximité d'anciens nids, proche de ressources printanières attrayantes (fleurs et arbustes mellifères, etc...),
- Le piège doit être placé entre 0,70m et 1,50m du sol,
- Informer le public en plaçant une affichette près des pièges pour le sensibiliser à la lutte contre le frelon et lui faire connaître les objectifs du piégeage de printemps ! (Voir le modèle joint).

► **Si les pièges restent vides plus d'une semaine**, les déplacer à un autre endroit.

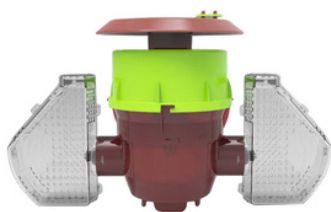
APPÂTS RECOMMANDÉS :

Mélange 1/3 sirop de grenadine, 1/3 bière, 1/3 vin blanc

- Après les 1ères prises, laisser des frelons vivants pour attirer ses congénères,
- **Attention à l'évaporation**, il faut renouveler régulièrement l'appât pour garder son attractivité forte, au plus, tous les 8 jours !

CHOIX DES PIÈGES :


LES PLUS EFFICACES ET
SÉLECTIFS !



Piège coréen à ailes



Piège japonais


Peu sélectifs, gros impact
sur la biodiversité



Piège à
noyade

Remonter les informations :

- Relever les captures au moins **1 fois par semaine** (soit 8 relevés),
- Enregistrer les données dans le module « Piégeages » du site <https://lefrelon.com/>
 - Fiche n°2 : Tableau des relevés de pièges
 - Fiche n°3 : Aide à la démarche d'enregistrement sur lefrelon.com



LeFrelon.



Plus d'informations sur le plan de lutte régional contre *Vespa velutina*
Contact GDS BFC : tiphaine.seulliet.gdsbfc@reseaugds.com

